

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-394-1929 Permissions.

n° 50-394-1929

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 septembre 1929

Numéro JO

n° 394 du 30/09/1929

Date du numéro

30 septembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

une permission de huit jours est accordée à M. Pitou, garde principal, chef du poste administratif d'Obock, pour en jouir à Djibouti.